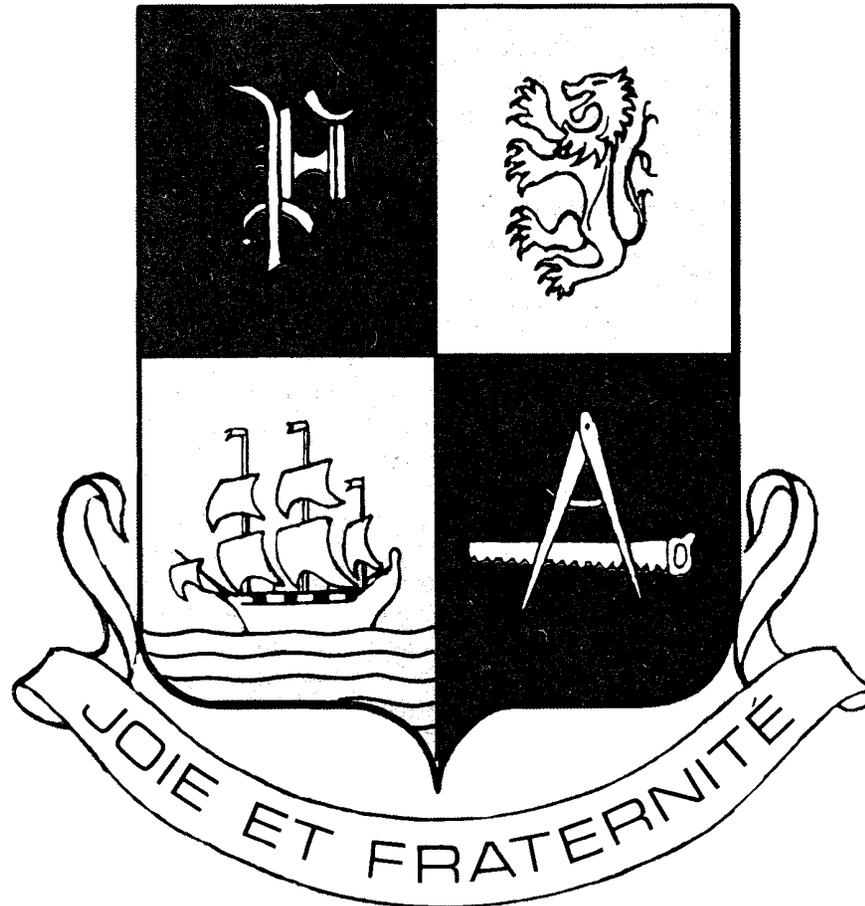


BULLETIN

de l'association des familles

Poitras



VOL.4 No: 2 Avril 92

2e trimestre

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous par le biais de notre bulletin.

L'organisation de notre prochain rassemblement va bon train, grâce à l'activité de Roger Poitras, le responsable régional de notre association, qui coordonne l'événement avec l'assistance très dévouée et très efficace de notre vice-président, Amédée Poitras de l'Assomption.

De mon côté, je suis heureux de vous annoncer que le juge L.A. Poitras a bien voulu accepter la Présidence d'Honneur de ce rassemblement de Montréal qui aura lieu les 15 et 16 août prochains.

Permettez-moi, en terminant, de vous rappeler l'importance de maintenir votre appartenance à l'association en renouvelant votre carte de membre dès son échéance.

Le recrutement de nouveaux membres constitue aussi un objectif qu'il ne faut pas perdre de vue si nous voulons conserver et augmenter si possible le dynamisme de notre association.

Joyeuses Pâques à toutes et à tous.

René Poitras, président

A WORD FROM OUR PRESIDENT

Once more I have the pleasure of contacting you through our Bulletin.

The organisation of our next reunion is going on nicely due to the excellent work of Mr. Roger Poitras, the Régional Representative of our Association, who coordinates the different activities concerning the preparation of this event, with the devoted and efficacious assistance of our Vice President, Mr. Amédée Poitras of Assomption.

From my part, I am pleased to let you know that his Honour, Judge L.A. Poitras, has kindly accepted to be the Honorary President of the meeting which will take place in Montreal on the 15th and 16th August 1992.

Finally, let me remind you of the importance of renewing your membership card as soon as it is necessary. By doing so and by helping in the recruiting of new members, you will greatly help in keeping and if possible, increasing the strength of our association.

Happy Easter to all.

René Poitras, president.



BIENVENUE A NOS NOUVEAUX MEMBRES
WELCOME TO OUR NEW MEMBERS

- 887 - Louise Legault Poitras, de Ville Laval.
- 888 - Paul Benoît, de Montréal.
- 889 - Fay Maynard (Poitras) Tyler, de Wainswright, Alberta.
- 890 - Maurice Poitras de Sillery.
- 891 - Gisèle Poitras de Sillery.
- 892 - Johanne Bacon Poitras de Chertsey
- 893 - Lawrence A. Poitras (Juge), de Dollard-des-Ormeaux,

Bienvenue chez nous - Welcome home

* * * * *

Prompt rétablissement à Normande Poitras-Dumont (0082) de St-Roch-de-l'Achigan, à Normand Poitras (0234) de L'Epiphanie et à Jean-Guy Poitras de L'Epiphanie.

* * * * *

Décès: Une prière pour nos défunts:

- 1) M. Léandre Poitras de L'Assomption. Il était très actif au sein de la communauté locale. Il a été grand chevalier du 3096, député du district, marguillier et echevin. Au moment de son décès, il siégeait à l'exécutif de la Commission scolaire Le Gardeur.
 - 2) Mme Ernestine Poitras (100 ans et 10 mois), de L'Epiphanie
 - 3) M. Gilles Poitras, de Québec, décédé le 9 décembre 1991.
- Nos plus sincères sympathies à ces trois familles éprouvées.

* * * * *

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

à MONSIEUR MAURICE DABIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MAIRIE DE CUGAND

Les membres de notre association savent déjà que nous devons à Sylvain Poitras la découverte, en septembre 1989, dans les archives de la commune de Cugand, de l'acte de sépulture, le 13 décembre 1650, de Laurent Poidras, le père de notre ancêtre Jean et de l'acte de baptême, le 8 octobre 1615, de Claude, fils de Laurent Poidras et de Marguerite Bertin, frère de Jean.

Depuis lors, monsieur Maurice Dabin, Secrétaire Général de la Mairie de Cugand, a pris la relève de la recherche des documents concernant notre famille dans les archives de la commune.

Peu après notre visite à Cugand le 9 juin 1990, monsieur Dabin a retracé les actes de baptême de Nicolas, le 16 octobre 1616 et de Renée, le 12 octobre 1617, fils et fille de Laurent Poidras et de Marguerite Bertin; après avoir fait vérifier ces actes par monsieur l'abbé Louis Delhommeau, Archiviste du diocèse de Luçon, monsieur Dabin nous en a fait transmettre copies.

Encouragé par ces découvertes et secondé patiemment par son épouse Marie-Odile, monsieur Dabin a poursuivi ses laborieuses recherches et c'est avec une fierté bien légitime qu'il nous annonçait ses dernières trouvailles lors de notre grand rassemblement de Trois-Rivières les 5,6 et 7 juillet 1991.

Il nous a alors appris le baptême de François le 27 septembre 1620 et celui de Marie, le 31 mai 1626, fils et fille de Laurent Poidras et de Marguerite Bertin, sieur et dame de la Grand Maison. Copies de ces documents vérifiés par monsieur l'abbé Delhommeau nous ont été transmises.

L'acte de baptême de François le 27 septembre 1620 porte la signature de Laurent Poidras qui apparaît clairement et d'une écriture bien assurée " Poidras pere". (sic)

Nous sommes tous très reconnaissants à monsieur Dabin de nous avoir révélé de si précieux documents pour l'histoire de notre famille et nous l'en remercions très sincèrement.

Nous connaissons donc aujourd'hui, par leur acte de baptême, cinq enfants nés à la Grand Maison de Laurent Poydras et de Marguerite Bertin:

Claude, le 8 octobre 1615
Nicolas, le 16 octobre 1616
Renée, le 12 octobre 1617
François, le 27 septembre 1620
Marie, le 31 mai 1626.

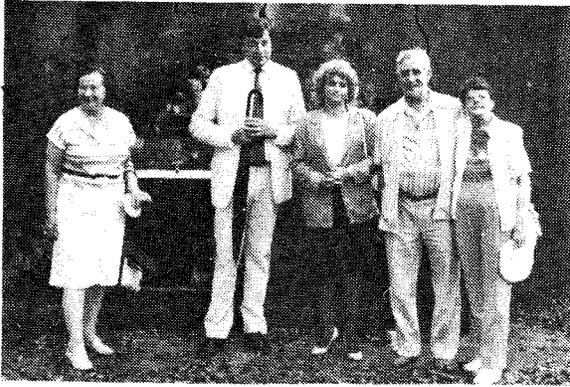
Quant à notre ancêtre Jean, son acte de baptême n'a pas été retracé à date mais d'après les recensements faits au Canada en 1666 et 1681, il serait né en 1639, donc près de 25 ans après son frère Claude né en 1615; d'autre part, le contrat de mariage et l'acte de mariage à l'église qui spécifient la filiation de Jean, le disent fils de Laurent Poydras et de Renée Bertin tandis que les cinq enfants que nous connaissons à Laurent Poydras ont pour mère Marguerite Bertin.

Vu la différence d'âge entre notre ancêtre Jean et les cinq autres enfants que nous connaissons de Laurent, serait-il possible que ce dernier ait d'abord épousé Marguerite Bertin et que, devenu veuf, il ait ensuite épousé Renée Bertin. De futures découvertes dans les archives nous fourniront peut-être un jour réponse à cette question.

Certaines indiscretions nous portent à croire que les recherches se poursuivent dans les archives de Cugand et que monsieur Dabin serait loin d'y être étranger. Bravo, félicitations et merci très sincère des membres de la grande famille Poitras.

Guy Poitras, ing. Sillery, février 1992,
au nom de l'Association des Familles Poitras.

ÉCHOS DU VOYAGE EN LOUISIANE



Seule cette citerne témoigne encore de nos jours de l'exploitation d'une plantation et d'une sucrerie ayant appartenu à Julien Poydras à Pointe Coupée. De g. à d. Mme Georgette Poitras Langelier, M. William de Marigny Hyland, historien, Mme Janet G. Estaves du bureau touristique de la paroisse de St-Bernard, M. et Mme René Poitras.

Les archives du palais de Justice de la paroisse de St-Bernard à Pointe Coupée conservent l'inventaire des biens dépendant de cette propriété de Julien Poydras dressé le 2 mars 1830 dans le cadre du règlement de sa succession.



Au bureau du Québec à Lafayette, en Louisiane, le 20 septembre 1991. De g. à d. M. Régent Cabana, directeur du bureau, M. René Poitras, président de l'Association et Guy Poitras, ing. de Sil-lery.



VOYAGE EN FRANCE * VOYAGE EN FRANCE * VOYAGE EN FRANCE

René, notre président, Guy de Sillery, Jacques Drapeau de l'Agence Voyages-Familles et moi-même sommes à préparer l'itinéraire du voyage en France pour 1993. Nous vous proposons de belles randonnées comme la Côte d'Azur, Lourdes, Bordeaux sans oublier Cugand. Vous aurez plus de renseignements dans le prochain bulletin. Préparez vos bagages. G. Amédée Poitras

JULIEN POYDRAS (FIN)

Cette clause de son testament ne devait malheureusement pas être réalisée à cause de certaines imprécisions dans les termes utilisés à l'effet d'obliger les acquéreurs éventuels de ces plantations et leurs ayants droit à considérer les esclaves comme indissociables des plantations auxquelles ils étaient attachés, cela jusqu'au terme des 25 ans devant mener à leur émancipation(11).

Ce sont les tribunaux qui ont finalement tranché en ce sens. Les interventions des neveux et nièces de Julien Poydras, ses légataires universels résiduaire une fois payés et acquittés les legs particuliers prévus au testament, se sont avérées inutiles.

Ces héritiers pouvaient en effet se considérer lésés du fait que les plantations avaient été vendues à bas prix pour tenir compte de l'obligation faite aux acheteurs d'affranchir les esclaves comme le prévoyait le testament;

JULIEN POYDRAS (CONCLUSION)

Unfortunately this clause of his last will did not materialise because of some vagueness in the terms employed to oblige the people who will eventually buy the plantations and their beneficiaries to consider the slaves as indissociable from the plantations where they were living, and this up to the period of 25 years leading to their emancipation (11).

The courts finally settled this matter. The interventions made by the nephews and nieces of Julien Poydras, after the residuary legatee paid and the particular legacies finalised, were useless.

sans cette obligation les ventes auraient rapporté bien davantage.

Heureusement cependant, les autres clauses du testament ont été respectées; en plus des très nombreuses générosités faites de son vivant pour venir en aide aux déshérités, il légua des sommes importantes pour assurer la survie et la continuité aux oeuvres de bienfaisance qu'il avait contribué à créer:

A la paroisse de Pointe-Coupée, 30,000.00\$ dont le revenu en intérêts servira à doter les filles qui trouveront à s'établir par mariage, les plus pauvres de préférence;

A la même paroisse 25,000.00\$ dont l'intérêt contribuera à l'entretien d'une académie ou d'un collège qui sera établi dans cette paroisse (académie qui portera son nom);

A la paroisse de West Baton Rouge, 30,000.00\$ dont l'intérêt servira à doter les filles qui trouveront à se marier;

A l'Hôpital de la Charité de la Nouvelle-Orléans, deux propriétés et les maisons qui y sont construites;

Au Poydras Asylum, des terrains et immeubles situés dans le Faubourg Sainte-Marie à la Nouvelle-Orléans, les revenus provenant de l'exploitation de ces propriétés ont permis à l'orphelinat d'atteindre peu à peu l'auto-suffisance dont cette institution jouit maintenant. L'orphelinat abrita jusqu'à 500 enfants. Le nombre des orphelins diminuant, les bâtiments furent transformés

In fact, his heirs could consider themselves the injured party as the plantations were sold at a low price because of the obligation left to the buyer to emancipate the slaves according to the stipulation of the last will. Otherwise, the sale price would have been much higher.

Fortunately the other clauses of the will were respected: on top of the numerous charitable works done while living, he gave important sums towards the survival and continuity of the charities he had helped to create:

To the parish of Pointe-Coupee, \$30,000; the interest to be used for the dowry of the girls to be married, preferably the poorest ones;

To the same parish, \$25,000; the interest to assist in the establishment and maintenance of an academy which will bear his name;

To the parish of West-Baton Rouge, \$30,000; the interest also to be used towards the dowry of poor girls:

To the Hospital of Charity in New Orleans, two properties with the buildings already put up;

To Poydras Asylum, pieces of lands and buildings situated in the suburb of Sainte-Marie in New Orleans; the income from these properties have allowed the orphanage to become slowly self sufficient. There were up to 500 orphans at a

en 1959 en Foyer pour dames âgées qui prit le nom de Poydras Home (5 et 6).

Comme le testament le stipulait, les biens américains furent vendus à l'exception des immeubles constituant les donations à l'orphelinat et à l'Hôpital de la Charité de Nouvelle-Orléans et de la maison de commerce. Environ la moitié du produit de cette vente servit à constituer les provisions pour les legs et donations, fonds de retraite des esclaves, etc, soit une somme d'environ 300 millions de Francs français (1991) (5) ou plus ou moins 60 millions de dollars, l'autre moitié devant échoir aux neveux et nièces de Julien Poydras, ses légataires universels résiduaire.

Ces héritiers, au nombre de douze, étaient issus des mariages de ses trois frères décédés. François, Godefroi et Claude-Louis et de sa soeur aînés Marguerite, également décédée. Ils habitaient tous en France à l'exception de Benjamin, le fils de son frère Claude-Louis qu'il avait fait venir auprès de lui en Louisiane en 1804 et qui habitait Pointe-Coupee.

Julien Poydras ne s'est jamais marié; ayant vécu solitaire sans épouse et sans enfant, il eut une grande compassion pour les orphelins et les démunis (6). Il s'est distingué de son époque en traitant très humainement ses esclaves et en planifiant leur émancipation après sa mort (12), cette dernière volonté ne s'étant malheureusement pas réalisée.

C'était un homme grand, de

time. In 1959 the buildings were transformed and became a home for ladies of advanced years, the Poydras Home (5 & 6).

As stipulated by the will, the American properties were sold to the exception of the buildings given to the orphanage and the Hospital of Charity, and to the commercial buildings. About half of the sum coming from these sales constituted the provisions made to cover the legacies and donations, the pension funds for the slaves etc., roughly 300 millions of French francs (1991) (5), more or less \$60,000,000. The other half was shared among the nephews and nieces, his residuary legatees.

These heirs, twelve in number, were born from his three deceased brothers: Francois, Godefroi and Claude-Louis and from his elder sister, Marguerite also deceased. They were all living in France to the exception of Benjamin, son of Claude-Louis, who was dwelling at Pointe-Coupee, in Louisiana.

Julien Poydras had never married and living in solitude he had a great compassion for the orphans and the poor (6). He was different from the people of his time by the way he dealt in a human way with his slaves, seeing to their emancipation after his death (12), a project that unfortunately did not materialise.

belle apparence et aux traits réguliers. Il existe quatre portraits de lui au Poydras Home à la Nouvelle-Orléans (6) et au moins un autre que j'ai eu l'occasion de contempler au Château de la Gascherie à la Chapelle-sur-Erdre. Ce château, acheté par Benjamin Poydras, le neveu de Julien, le 21 février 1824 (13) est demeuré la propriété de cette branche de la famille Poydras pendant plus d'un siècle; il appartient aujourd'hui au Comte Horace Savelli.

Honnête, intègre, généreux et homme d'une grande piété, Julien Poydras est passé à l'histoire de la Louisiane comme le plus estimé de ses serviteurs et de ses bienfaiteurs (6).

Il n'a pas été possible jusqu'à maintenant d'établir le lien de parenté qui pourrait exister entre Julien Poydras né en 1746 à Rezé dans la banlieue de Nantes et notre ancêtre Jean né en 1639 à Cugand à quelques kilomètres de Clisson.

On peut considérer qu'ils sont originaires de la même région de France, Nantes et Clisson étant distantes d'à peine 30 kilomètres soit moins d'une vingtaine de milles.

Il serait bien surprenant de retrouver, à si courte distance l'une de l'autre, deux familles du même nom sans lien de parenté entre elles; nous poursuivons donc nos recherches comptant pouvoir bientôt relier cette branche de la famille Poydras à celle de notre ancêtre Jean.

Guy Poitras, ing. Sillery,
juillet 1991.

He was a tall man, of good looking and fine figure. There are four of his portraits at Poydras Home in New Orleans (6) and at least another one I had the occasion to see at Chateau de la Gascherie at Chapelle-sur-Erdre. This castle bought by Benjamin Poydras, Julien's nephew, on 21st February 1824 (13) remained the property of this branch of the family for more than a century; today it is the property of Count Horace Savelli.

Honest, generous and a man of great godliness, Julien Poydras has become an historical figure of Louisiana, one of his most respected servants and benefactors (6).

Up to now it has not been possible to establish the ties of blood between Julien Poydras born in 1746 at Reze, suburb of Nantes, and our ancestor Jean born in 1639 at Cugand, a few kilometers from Clisson.

One consider that both are from the same region of France, Nantes and Clisson being distant by about 30 kilometers, less than 20 miles.

It would be surprising to find so near each other two families bearing the same name without having any ties of blood. We will carry out our research in this matter, hoping to link before long these two branches of the Poydras family.

Guy Poitras, ing. Sillery, Qc.
July 1991.

Références:

- (1) Acte de notoriété concernant la succession de Joseph-Julien Poydras - Notaire Citerne et collègue-Nantes, 6 août 1825 - Archives du Château de la Gascherie, La Chapelle-sur-Erdre.
- (2) Lettre de Paul H.Vilcoq du centre Généalogique de l'Ouest à l'auteur le 19 février 1990.
- (3) Extrait d'un document intitulé "Pointage des Archives Municipales de Rezé - Série 1734 - 1750 compris" - Archives du Château de la Gascherie, La Chapelle-sur-Erdre.
- (4) D'après René Hubert, un descendant de François Poydras et Magdelaine Simon par leur fille Marguerite mariée à René-Alexandre Garnier de Mulnière.
- (5) Extrait de "Julien Poydras, 1746 - 1824 et sa famille" par J. Tassin 1988 - Archives du Château de la Gascherie.
- (6) "Julien de Lalande Poydras" Extrait de "Stars in their Eyes - Dreamers and Builders in Louisiana" Clayton Rand The Dixie Press, Gulfport, Mississippi, 1953, pp. 36-37 et "The History of Poydras Home", Lillian Fortier Zeriger. - The Louisiana Room, New Orleans Public Library (362.615, Z 58 h).
- (7) La Revue des Deux-Mondes, août 1895, pp. 581-582.
- (8) La Louisiane - Antoine Bernard, c.s.v. p. 197.
- (9) Testament olographe de Julien Poydras, 16 avril 1822 - Copie certifiée aux Archives du Château de la Gascherie.
- (10) Notes manuscrites attribuées à Julien Poydras, fils de Benjamin - Archives du Château de la Gascherie.
- (11) Consultation relative à l'exécution du testament du feu Sieur Julien Poydras datée du 31 mars 1827 à la Nouvelle Orléans. Archives du Château de la Gascherie.
- (12) "Julien Poydras: Statesman, Philanthropist, Educator" - France Pirotte Zink, Southwestern Studies, Humanities Series No 1, University of Southwestern Louisiana, Lafayette, Louisiana.
- (13) Vente par M. le Comte de Beaumont à M. Poydras de Lalande -Notaire Claude Joseph Delavenay, Beaumont-sur-Oise, 21 février 1824 -Archives du Château de la Gascherie.

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

VENTE DE VIANDE

AU DETAIL OU POUR CONGÉLATEUR

Ferme Glenna-Poitras
551 RUE ST-JEAN
LACHUTE, QUÉ. J8H 3R8
(514) 562-6779

Ferme Michel Desormeaux
365 CHICOT SUD
ST-EUSTACHE, QUÉ. J7R 4K3
(514) 623-2459

VENTE ET SERVICES DE MACHINE À INJECTION
SALES AND SERVICES FOR INJECTION MOULDING MACHINERY



YVES POITRAS
3359 GRIFFITH
VILLE ST-LAURENT
(QUÉBEC) H4T 1W5

TEL (514) 739-5192
FAX (514) 739-7591

SERVICES D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION YVES POITRAS INC.

**ANNONCE PAYÉE
PAR
MARCEL POITRAS
FRANÇOISE BRETAUDEAU-POITRAS**

**GEORGETTE BRETAUDEAU
85610 CUGAND FRANCE**

ROGER POITRAS

PHARMACIEN

348, 3e Rue

CHIBOUGAMAU

Livr.: CHAPAIS 748-7627



LES MEUBLES POITRAS INC.

79 GUILPHE PELTIER, C.P. 610
L'ÉPIPHANIE (QUÉBEC) J0K 1J0

ROBERT POITRAS
président

TEL (514) 588 2539
FAX (514) 588 4131

"Courrier de deuxième classe -
Enregistrement No: 8655"

Retour du courrier:

Gilles Poitras, rédacteur
14, Bord-de-l'eau,
Iberville, Qc.
J2X 4J3 (514) 347-5343

LAURENT POITRAS,
394-5ième AVE.
STE-HELENE-DE-BAGOT, QC.
J0H 1M0 , 0390